

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 22563 Numéro SIREN : 807 636 584 Nom ou dénomination : 54 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2019 sous le numéro de dépôt 43981



20190439812018

DATE DEPOT : 13/06/2019

N° DE DEPOT : 43981

N° GESTION : 2014B22563

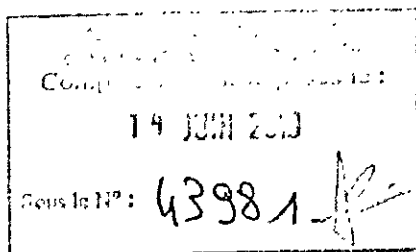
N° SIREN : 807636584

DENOMINATION : 54 INVEST

ADRESSE : 48 rue de Vaugirard 75006 Paris

MILLESIME : 2018

.



54 INVEST S.A.S

Société par actions simplifiée au capital de 7.884.082 Euros

Siège Social : 48 rue de Vaugirard

75006 Paris

R.C.S. Paris: 807 636 584

(la « Société »)

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 AVRIL 2019**

L'an deux mille dix-neuf

Le quinze avril 2019

A quinze heures,

Le soussigné,

Mr Thierry Déau, président de la Société et actionnaire unique de la Société (ci-après l'« Associé Unique »).

Conformément aux dispositions de l'article L 227-1 al 2 et L 227-9 al 3 du nouveau code de commerce, l'associé unique se prononce, dans les conditions prévues par les statuts, sous forme de décisions unilatérales, dans tous les cas où une décision est de la compétence des actionnaires d'une société par actions simplifiée et notamment sur les comptes annuels.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Thierry Deau a établi et arrêté les comptes annuels et comptes consolidés (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition des commissaires aux comptes.

Le représentant de l'Associé Unique a pris connaissance des documents suivants:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Comptes consolidés (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et comptes consolidés de l'exercice écoulé ;
- Projet de texte des décisions ;
- le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés ;
- Statuts de la Société.

Après avoir noté que les commissaires aux comptes ont été dûment avisés des présentes.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'Associé Unique au siège social.

II - ORDRE DU JOUR :

- ✓ Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- ✓ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- ✓ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- ✓ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; quitus au président ;
- ✓ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; quitus au président ;
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice ;
- ✓ Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- ✓ Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation du capital réservée aux salariés

III – DECISIONS

Première décision

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se soldent par un bénéfice de 1 203 581 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

Il prend acte qu'aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été constaté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

En conséquence, l'associé unique donne au Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 1 203 581 euros de la manière suivante ;

Origine :

Bénéfice net comptable de l'exercice :	1 203 581 Euros
Affectation à la réserve légale :	82 187 Euros
Soit un bénéfice distribuable de :	1 285 768 Euros

Affectation :

-Dotation à la Réserve légale:.....	64 288 Euros
-Distribution d'un dividende de 0 Euros par actions, soit pour les 7 884 082 actions, un dividende global de : ..	0 Euros
-Le solde au compte de Report à nouveau :	1 221 480 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique prend acte que les dividendes ainsi distribués éligibles ou non à l'abattement de 40%, et ventilés par catégorie de titres, sont les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018	Nombre de titres	Montant total du dividende
Titres ouvrant droit à l'abattement de 40 % sur la base d'imposition des dividendes versés	7 884 082	0 Euros
Titres n'ouvrant pas droit à l'abattement	-	-

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	
	Nombre de titres	Montant des dividendes	Nombre de titres	Montant des dividendes
31 décembre 2017	7 884 082	1 500 000	-	-
31 décembre 2016	7 884 082	1 033 773	-	-
31 décembre 2015	7 884 082	76 989	-	-

Troisième décision

L'Associé Unique, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés approuve les comptes consolidés arrêtés au 31/12/2018, tels qu'ils ont été présentés.

Quatrième décision

Conformément au dernier alinéa de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'Associé unique prend acte qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cinquième décision

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et statuant dans le cadre des dispositions des

articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce et des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, peut déléguer le cas échéant, en application des dispositions de l'article L. 225-129-2 du Code de commerce sa compétence au Président, à l'effet d'augmenter, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, le capital social d'un montant qui ne pourra excéder 236 522 Euros, par l'émission d'actions réservées aux adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la société.

Le prix de souscription des actions émises en application de la présente délégation sera déterminé par le Président lors de sa décision fixant la date d'ouverture de la souscription, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail.

Dans le cadre de la présente délégation, l'Associé Unique supprimera son droit préférentiel de souscription aux actions à émettre au profit des adhérents du plan épargne d'entreprise de la Société.

La présente délégation sera consentie pour une période de dix-huit mois à compter de la présente décision.

L'Associé Unique délèguera tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente autorisation, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus, à l'effet notamment de :

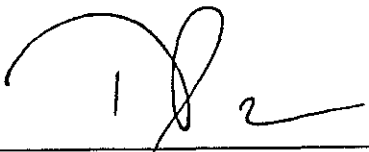
- décider du montant des actions à émettre, de la durée de la période de souscription, de la date de jouissance des actions nouvelles, et plus généralement de l'ensemble des modalités de chaque émission ;
- déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement ;
- d'arrêter le prix de souscription des actions nouvelles ;
- constater la réalisation de chaque augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ;
- procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives ;
- et d'une façon générale, prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

L'Associé Unique décide de rejeter cette résolution.

Sixième décision

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités requises par la loi.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



Thierry DEAU

AUREALYS
8, avenue Bertie Albrecht
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 40.000
502 510 860 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

54 Invest

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 54 Invest,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 54 Invest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

□ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

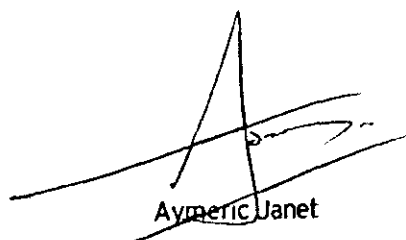
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 4 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

AUREALYS



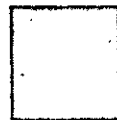
Aymeric Janet

ERNST & YOUNG Audit



Nathalie Cordebar

Bilan



Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 18/03/19

Tenue de compte

54 INVEST

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage Industriel				
Autres immobilisations corporelles	2 478	399	2 079	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	2 478	399	2 079	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	9 385 314		9 385 314	8 195 324
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	400		400	400
TOTAL Immobilisations financières :	9 385 714		9 385 714	8 195 724
ACTIF IMMOBILISÉ	9 388 192	399	9 387 793	8 195 724

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :				
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	250 000		250 000	250 000
Disponibilités	68 495		68 495	647
Charges constatées d'avance	1 404		1 404	1 356
TOTAL disponibilités et divers :	319 899		319 899	252 002
ACTIF CIRCULANT	319 899		319 899	252 002

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

9 708 090

399

9 707 691

8 447 726

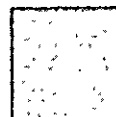
Bilan Passif

54 INVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/03/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 7 884 082	7 884 082	7 884 082
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	140 063	56 790
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Report à nouveau	82 187	
Acompte sur Dividendes		(1 200 000)
Résultat de l'exercice	1 203 581	1 665 459
TOTAL situation nette :	9 309 912	8 406 332
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	9 309 912	8 406 332
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	361 380	
Emprunts et dettes financières divers	4 764	8 174
TOTAL dettes financières :	366 145	8 174
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 634	33 220
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	31 634	33 220
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	397 779	41 394
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	9 707 691	8 447 726

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

54 INVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/03/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes TOTAL charges externes :			55 495 55 495	53 008 53 008
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			76	76
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges TOTAL dotations d'exploitation :			399 399	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION CHARGES D'EXPLOITATION			55 971	53 084
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(55 971)	(53 084)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

54 INVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/03/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(55 971)	(53 084)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 263 058	1 719 302
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 263 058	1 719 302
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 506	759
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 506	759
RÉSULTAT FINANCIER	1 259 551	1 718 544
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 203 581	1 665 459
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 263 058	1 719 302
TOTAL DES CHARGES	59 477	53 843
BÉNÉFICE OU PERTE	1 203 581	1 665 459

Annexe



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, le décret comptable du 29/11/1983 et le règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC 2016-07, relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

La durée de l'exercice est de 12 mois et la période couverte du 01/01/18 au 31/12/2018

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1°) PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les coûts d'acquisition des titres de participations sont enregistrés directement en charges,

2°) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3°) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4°) CHARGES A PAYER

- Fournisseurs -- factures non parvenues : 30 864.00 €
- Intérêts courus non échus : 1 380.00 €

5°) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	31/12/2018
Honoraires rapportés au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes	30 864.00
Honoraires rapportés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	30 864.00

6°) ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Décembre
2018

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liée	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	9 385 314		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunt auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Chiffre d'affaires			
Produits de participation	1 263 057		
Autres produits financiers			
Charges financières			
TOTAL GENERAL	10 648 371		

7) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social :

Répartition des actions	31/12/2017	Augmentation de capital	31/12/2018
Actions Ordinaires	7884082	0	7884082
Nombre d'actions	7884082	0	7884082
Valeur unitaire	1	0	1

Tableau de variation des capitaux propres :

	Capitaux propres au 31/12/2017	Résultat de l'exercice	Augmentation de Capital	Affectation de résultat	Capitaux propres au 31/12/2018
Capital	7 884 082		-		7 884 082
Prime d'apport					
Réserve légale	56 790			83 273	140 063
Acompte s/dividende	-1 200 000			1 200 000	-
Report à nouveau				82 186	82 186
Résultat de l'exercice 2017	1 665 459			-1 665 459	
Résultat de l'exercice 2018		1 203 581			1 203 581
Total :	8 406 331	1 203 581		-300 000	9 309 912
Dividendes				300 000	

- Le bénéfice distribué au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, s'élève à un montant global de 1.500 000€ correspondant à un acompte sur dividendes décidé par le Président en date du 27 septembre 2017 à hauteur de 1 200.000 € complété d'un montant de 300.000€, voté par l'associé unique en date du 18 juin 2018.

8°) Tableau des filiales et participations

Dénomination sociale	Titres Détenus	Nombre d'actions ou parts	% de détention
Meridiam MC SA	27 812	68 000	40.90%
Meridiam MC Europe II	5 730	57 290	10.00%
Meridiam Infrastructure Partners	23 500	59 246	39.67%
Meridiam EU MC	NA	NA	10.00%
INDIGO SAS	7 692	1 133 282	0.68%

Dénomination sociale	Immatriculation	Date Clôture	Quote-part du capital détenu	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés	CA HT du dernier exercice	Valeur Brute des titres détenus	Valeur Nette des titres détenus
Meridiam MC SA	B121093	30/06/18	40.90%	2 126 581	1 583 456	64 065	-	4734475	4734475
Meridiam MC Europe II	B164523	30/06/18	10%	1 561 764	189 149	9 038	-	246 840	246 840
Meridiam Infra Partners	492428263	31/12/18	39.67%	8 486 388	5 571 239	1 189 954	490 442	3854 000	3854 000
Meridiam EU MC	B203539	N/A 30/06/18	10.00%	2 601 923	-196 257	-	-	510 000	510 000
INDIGO SAS	B843148800	31/12/19	0.68%	0	N.S.	-	-	39 998	39 998

Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A toute autre date que leur date d'entrée, si cette valeur s'avère supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La valeur d'utilité représente ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir. Elle est déterminée par référence à la rentabilité et aux perspectives de rentabilité de l'ensemble consolidé sous-jacent.

Au 31 décembre 2018, les tests de dépréciation ont permis de conclure à l'absence de dépréciation des titres de participation.

Les prises de participation réalisées au cours de l'exercice 2018 sont :

- Acquisitions de 19.576,964 Actions de classe A de MERIDIAM MC SA acquises pour un total de 952.224 €, soit 28,79% de capital, ce qui porte la détention à 40.90% au capital de MERIDIAM MC SA ;
- Prise de participation dans la société INDIGO SAS (société de prestations informatiques) à hauteur de 39 998 € ;
- Accroissement des contributions appelées par MERIDIAM EU MC à hauteur de 200.000 €.

ENGAGEMENT HORS BILAN :

La société c'est engagée à une prise de participation sur les titres du capital de MERIDIAM EU MC pour :

	B1	B2	B3
ENTITE	54 INVEST	54 INVEST	54 INVEST
ENGAGEMENT HORS BILAN	550 000.00	973 300.00	364 704.00

La société 54 INVEST a souscrit en décembre 2017, auprès de BNP PARIBAS une convention de prêt d'un montant de 1.170 K€, sur une durée de 5 années à compter du 1^{er} déblocage de fonds, afin de financer son investissement dans le Partnership MERIDIAM EU MC SCSP.

Les premiers déblocages de fonds ont eu lieu en 2018 pour un total de 360K€.

Afin de couvrir ce risque, une police d'assurance a été souscrite auprès de CARDIF.

Garanties Affectées à un engagement :

La société a mis en nantissement auprès de la société d'assurances CARDIF 17 791,355 actions MERIDIAM MC SA de classe A pour un montant maximum de 600 000.00€

CAUTION SOLIDAIRE :

- Le nantissement de parts d'intérêts de droit luxembourgeois, consenti par le Client au profit de la banque portant sur ses intérêts ;
- La délégation au profit de la Banque à due concurrence du montant du prêt, de la créance d'indemnité à provenir du contrat d'assurance "Cardif Garantie" numéro 020306636, souscrit par Monsieur DEAU Thierry sur sa tête le 7 novembre 2017, auprès des compagnies d'assurances Cardif Assurance Vie et Cardif Assurances Risques.
- La caution solidaire de Monsieur Thierry DEAU, demeurant à Paris (75006), 48 rue Vaugirard à concurrence d'un montant global de 1.404.000.00 euros, incluant le principal, les intérêts et le cas échéant les pénalités et intérêts de retard, à la garantie de tous les engagements du Client.
- Le nantissement de créance pour 1.170.000.00, consenti par le Client au profit de la banque.

Immobilisations

54 INVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/03/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			2 478
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :			2 478
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	8 195 324		1 192 232
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	400		
TOTAL Immobilisations financières :	8 195 724		1 192 232
TOTAL GÉNÉRAL	8 195 724		1 192 232

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. Industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport			2 478	
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :			2 478	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		2 242	9 385 314	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			400	
TOTAL Immobilisations financières :		2 242	9 385 714	
TOTAL GÉNÉRAL		2 242	9 388 192	

Amortissements

54 INVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/03/19
Tenue de compte

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		399		399
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :		399		399

TOTAL GÉNÉRAL		399		399
----------------------	--	-----	--	-----

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations Incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	399		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :	399		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL		399		
----------------------	--	-----	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

54 INVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/03/19
Tenue de compte

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	400		400
TOTAL de l'actif immobilisé :	400		400
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représenl. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 404	1 404	

TOTAL GÉNÉRAL	1 804	1 404	400
----------------------	-------	-------	-----

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	361 380	1 380	360 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	31 634	31 634		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 764	4 764		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	397 779	37 778	360 000	
----------------------	---------	--------	---------	--

Charges à Payer

54 INVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/03/19
Tenue de compte

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	30 864
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 380
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	32 244

Charges et Produits Constatés d'Avance

54 INVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/03/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 404	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 404	

Charges et Produits Constatés d'Avance

54 INVEST

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/03/19
Tenue de compte

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 404	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 404	